

# LE SPECTATEUR

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

### C. B. MAJOR

Avocat  
No. 141, Rue Principale, Hull, P. Q.

### J. E. BEAUSSET,

Avocat  
ONTARIO et QUEBEC  
Hull, 156 Rue Main, Ottawa 25 Spar s

### N. TETREAU,

Notaire.  
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

### P. T. DESJARDINS,

Notaire  
No 139 RUE PRINCIPALE, HULL

### DR. J. BLONDIN,

No. 193 RUE PRINCIPALE, HULL.

En face du Bureau de Poste.

### Dr. Alex. OUMET,

MÉDECIN et CHIRURGIEN,  
111, rue Principale, Hull,  
Vis-à-vis M. F. X. Martia, Marchand

HEURES DE BUREAU.  
De 10 heures A.M. à 3 P.M.  
De 7 à 9 P.M.

Spécialité.—Maladies des femmes et des enfants, etc., etc.

### Elégantes Chambres Dentales à Hull

### Dr. B. S. Stackhouse

CHIRURGIEN DENDISTE  
Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-vis le bureau de Poste.

Dents remplacées d'après un système tout-à-fait nouveau, 15 minutes après l'extraction des dents naturelles. Pas de douleurs. Gaz, chloroforme ou éther administrés.

### BUREAU de COLLECTION

LABELLE & CLAUSON  
Huissiers, C. C. S.

AGENTS, D'IMMEUBLES, &., &.,  
Block Aubry, Rue Principale, Hull.

### L. Z. CHARBONNEAU,

HUISSIER, C. S.  
Auditeur Agent & Collecteur  
Aylmer, P. Q.

### D. C. SIMON,

Percepteur du Revenu Provincial  
Auditeur, Comptable,  
Agent General d'Assurance;  
Sur la Vie, contre le Feu  
et les Accidents,  
Rue Alma. En face de l'Eglise  
HULL.

### J. A. & M. COTE

Manufacturiers en Gros de  
Chaussures Cousues  
PAR LA MAIN ET LA MACHINE  
ST. HYACINTHE, P. Q.

N.B.—Le patronage des marchands du comté et district d'Ottawa, respectueusement sollicité.

### LAKE VIEW HOTEL

AYLMER,  
O. Laberge, - Propriétaire

Le rendez-vous de l'élite d'Ottawa et de Hull. Pension de première classe. Une visite est sollicitée.

### “DOMINION”

Embouteillée par  
NORMAND TELLIER,  
RUE INKERMAN  
HULL, P. Q.

La Bière “DOMINION,” surpasse toutes les autres bières vendues à Hull. Les médecins l'ordonnent.

### L'HYGIENE A L'ECOLE

Les maladies contagieuses

C'est M. le docteur Desroches qui a abordé ce sujet dans l'*Hygiène populaire* et franchement nous lui en savons gré.

L'ignorance dans laquelle sont certains parents sur toutes les questions qui se rattachent à l'hygiène justifie amplement les hommes de l'art de soulever ces questions, et de prodiguer leurs conseils.

Comme le dit le docteur Desroches, la question des maladies contagieuses est une des plus graves de l'hygiène scolaire. Aussi en prend-il occasion pour exposer, avec précision et clarté, les mesures d'urgence qu'il convient de prendre dès l'apparition de l'une de ces maladies.

“Disons de suite qu'il ne faut jamais se fonder sur la légèreté d'un cas de maladie contagieuse pour attacher une importance moindre aux mesures à prendre pour en empêcher la propagation.

Voici les maladies que nous mentionnons ici: variole, varicelle rougeole, scarlatine, diphtérie et croup, oreillons (les *mumps*), fièvre typhoïde, tuberculose, coqueluche, gale, teigne.

L'ÉPILEPSIE se développe fréquemment sous l'influence de la terreur causée par la vue d'une attaque épileptique. C'est encore un genre de contagion qui veut l'exclusion de l'école, qui en est atteint.

### L'EXCLUSION

L'éloignement de l'élève atteint d'une maladie contagieuse ne cessera que lorsque tout danger de contagion aura disparu.

Dans le cas de variole, l'exclusion durera sept semaines au moins depuis le début.

Dans le cas de VARICELLE, la réadmission ne sera accordée qu'après quatre semaines.

Dans le cas de SCARLATINE l'exclusion se prolongera au moins sept semaines.

Dans le cas de DIPHTERIE, la réadmission ne sera permise que quand toute rougeur de la gorge et toutes traces de coryza seront disparues, c'est-à-dire après trois à six semaines depuis le début.

Dans le cas d'OREILLONS, *mumps*, l'éloignement durera jusqu'à huit jours après guérison complète, c'est-à-dire six semaines au moins depuis le début.

Dans le cas de FIÈVRE TYPHOÏDE l'exclusion durera jusqu'à rétablissement complet, c'est-à-dire sept semaines au moins depuis le début.

Dans le cas de COQUELUCHE, la réadmission ne devra se faire que dix jours au moins après guérison complète.

### LE LICENCIEMENT

Quand une maladie infectieuse a fait son apparition dans un établissement scolaire, et qu'elle semble vouloir prendre le caractère épidémique, il y a urgence d'effectuer le licenciement de l'établissement.

DESINFECTATION ET NETTOYAGE  
Aussitôt après le licenciement, on doit procéder immédiatement aux mesures de désinfection des locaux scolaires, des cabinets d'aisance, des conduites d'évacuation des immondices; puis au lessivage des parquets, des boiseries, etc., etc.

DUKEE DU LICENCIEMENT  
Les soins de désinfection et de propreté étant pris, les élèves qui n'ont pas subi les atteintes de la maladie contagieuse en question, seront réadmis après une période de temps variant suivant la durée d'incubation de cette maladie.

Ainsi:  
Dans le cas de variole, la réadmission se fera après les trois semaines qui suivent le licenciement; la vaccination ou la revaccination est un moyen efficace de prophylaxie, auquel il faut recourir en pareilles circonstances.

Dans le cas de varicelle, (picote volante), la réadmission aura lieu vers le vingtième jour après le licenciement.

Dans le cas de rougeole, on permettra la réadmission vers le douzième jour après le licenciement.

Dans le cas de diphtérie et de croup, la réouverture de l'établissement pourra avoir lieu deux semaines après le licenciement.

Dans le cas d'oreillons (*mumps*), la réadmission ne se fera que vingt jours après le licenciement.

Dans le cas de fièvre typhoïde, la réouverture de la maison scolaire ne se fera que deux semaines après le licenciement. L'élève ne devra présenter alors aucun désordre dans sa santé.

Dans le cas de coqueluche, la réadmission ne pourra se faire qu'après les douze jours qui suivent le licenciement.

La tuberculose (consomption), est une maladie contagieuse, l'élève qui en est atteint doit être exclu de l'établissement scolaire.

### INSPECTION HYGIENIQUE ET MEDICALE

L'inspection hygiénique et médicale s'impose dans l'établissement scolaire: en effet, l'éducation physique de nos enfants ne saurait être dirigée vers ce but, avec une certitude plus éclairée et une connaissance suffisante, sans l'intervention du Médecin hygiéniste, parce que lui seul possède les sciences requises pour bien diriger l'application pratique des principes de l'hygiène.

A nos maîtres en pédagogie l'obligation de reconnaître et d'affirmer l'utilité de cette suggestion.

### UNE FILLE COURAGEUSE

Un jeune homme dont la conduite laissait beaucoup à désirer, se fit fort d'offrir sa main et son cœur—son seul avoir—à une jeune fille. Il fit précéder sa déclaration d'amour par quelques questions adroitement posées. L'aimait-elle suffisamment pour se satisfaire d'une humble chaumière? Était-elle bonne cuisinière? Ferait-elle tout en son pouvoir pour rendre son intérieur heureux? Dans le choix de ses compagnes consulterait-elle les goûts et les désirs de son mari? Savait-elle faire ses propres robes? etc.

Cette demoiselle, avant de répondre à ces questions, dit à ce jeune homme qu'elle aimerait attirer son attention sur quelques vertus négatives qu'elle possédait.

“Monsieur, dit-elle, je ne fume ni ne chique jamais. Je ne bois jamais. Je ne dois jamais rien à ma blanchisseuse ou à ma modiste. Je ne passe jamais la nuit hors de chez moi, à jouer au billard. Je ne flâne jamais au coin cherchant à attirer l'attention des filles frivoles et légères qui passent. Je ne dépense pas mon argent dans les tavernes.

“Maintenant, dit-elle, se levant de sa chaise, avec indignation, je sais que vous êtes coupable de toutes ces choses et vous exigez chez moi toutes les vertus que vous ne possédez pas vous-même! Allez, je ne serai jamais votre femme.”

Puis le concubinaire sans plus de cérémonie, elle le laissa sur le pavé à ses propres réflexions.

Plut à Dieu qu'il y eût un plus grand nombre de filles de cette trempe. Il y aurait moins d'ivrognerie, de débauche et de dissipation. Les jeunes filles de notre époque sont trop prêtes à excuser les vices du jeune homme comme s'ils n'étaient que de simples bagatelles. Aussi ne prennent-elles trop souvent pour mari que des êtres à demi détruits par le vice, pour souffrir et pleurer le reste de leur vie.

### A QUI LE CHEVAL

Un cheval à poil roux a été trouvé, vendredi dernier, dans l'écurie du “Montreal House.” Le propriétaire est prié de venir le réclamer. Il pourra en reprendre possession en payant sa pension et cette annonce.

### MICHEL COALIER,

Rue Wellington, Hull.

### Noyé au Manitoba

Mort tragique d'un jeune homme du Comté

Une lettre datée de St-Boniface donne les détails suivants sur la mort de Nilphas Guindon, ci-devant de Papineauville et noyé accidentellement dans la rivière Rouge.

Vers 5 hrs p. m., le jour de l'incident, le jeune Guindon et le jeune Trudeau, partirent ensemble pour aller prendre un bain dans la rivière Rouge.

Guindon, reconnu bon nageur, semblait jouir plus que d'ordinaire de son délassement favori.

Au bout de 15 minutes, cependant, Trudeau vit Guindon disparaître et crier au secours.

Ne sachant pas nager, Trudeau donna l'alarme, et on se hâta d'accourir de toutes parts. Mais avant que des bateaux pussent être utilisés, le pauvre jeune homme était disparu.

M. Samson, demeurant tout près du lieu de l'accident, repêcha le jeune Guindon avec des rêts, dont il se sert pour la pêche.

Plusieurs personnes pensaient que le pauvre jeune homme n'était pas encore tout à fait mort. On courut chercher le Dr Deschambeault qui, malheureusement était traversé à Winnipeg pour un malade. Mais le Dr Deschambeault, prévenu par le téléphone, revint aussitôt et déclara que le jeune homme était bien mort.

La nouvelle de cet accident a causé un grand émoi, et le jeune Guindon emporte l'estime de tous ceux qui l'ont connu, surtout de ses amis.

Le défunt se nommait Nilphas Guindon. Il venait de Saint-Augustin, comté de Deux-Montagnes. Sa mère demeure à Papineauville. Une sœur et deux frères demeurèrent à Montréal.

### Assurances de Fouvrier

Plus de 13,000,000 d'ouvriers en Allemagne, dont le tiers travaille dans des manufactures ou dans des boutiques et le reste dans les champs, sont assurés contre les accidents. En plus de ce chiffre colossal, on compte encore 500,000 employés civils.

Sur plus de 200,000 accidents, un cinquième des indemnités est payé; c'est-à-dire environ 42,000. Des accidents pour lesquelles des indemnités sont payées, un cinquième représente les cas de mort, un cinquième les incapacités de travail et le reste des arrêts temporaires.

Le montant des fonds versés dénote une augmentation sensible tous les ans: en 1890 les déboursés comparés à ceux de 1886 étaient trois fois plus grands.

A bien considérer la question ce fort montant d'indemnités est dû aux assez nombreux détails de la législation des assurances: beaucoup de demandes sont faites dans bien des cas de supposés accidents, et sans aucun doute beaucoup reçoivent des secours, qui ne le méritent pas.

On s'attendait cependant à des cas pareils, car la loi et les statuts de la compagnie d'assurance, ont des articles spéciaux à ce sujet.

### La confusion des langues

Il est survenu un curieux incident il y a quelques jours à la cour du Banc de la Reine, qui siègeait à Ste-Scholastique.

Un jury mixte fut choisi, les témoignages furent entendus et dûment interprétés, les avocats ont fait leurs plaidoyers et le juge avait prononcé son allocution, quand une difficulté assez extraordinaire s'éleva au moment où le jury délibérait pour prononcer un verdict. Aucun des jurés anglais ne pouvait parler français et aucun des jurés français ne pouvait parler anglais.

Il ne pouvait donc être question d'un verdict rendu à l'unanimité.

Un rapport fut présenté à la cour à ce sujet et le juge Wartele a décidé que la cour devait leur donner un interpète.

C'était naïvement la confusion des langues.

### Portrait de Christophe Colomb

La commission royale instituée à Rome au sujet du quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde (11 octobre 1492-1892), et chargée de recueillir tous les documents qui s'y rapportent, avait fait prier par le général Menabrea, ambassadeur d'Italie à Paris, M. Roselly de Lorgues, l'historien de Christophe Colomb, de vouloir bien laisser prendre copie du précieux et remarquable portrait du héros qui est en sa possession.

M. Roselly de Lorgues, déférant à ce désir, s'est empressé d'envoyer aussitôt que possible la copie sollicitée, et le marquis de Rudini, ministre des affaires étrangères et président du conseil, vient, au nom du gouvernement italien, d'adresser à M. Roselly de Lorgues une lettre des plus gracieuses, pour le remercier de cet acte de courtoisie.

Ce portrait de Christophe Colomb (dont la reproduction est expressément interdite) est d'une inappréciable valeur. Il provient de l'ancien château du Cuccaro dans le Monteferrat, appartenant autrefois à Baldassare Colombo; et son authenticité a été attestée par M. Jérôme d'Adda, conservateur de la bibliothèque Ambrosienne, à Milan.



### LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT: RHUMATISME

NEURALGIE. SCIATIQUE. LUMBAGO. DOULEUR DORSALE. TIC DOULOUREUX. MAL DE TÊTE. MAL DE DENTS. MAUX DE GORGE. ENROUEMENT. ENGELURES. ENTORSES. FOULURES. CONTUSIONS. BRÛLURES ETC. En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la maille sur réception du prix. THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md. Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

### AUX OUVRIERS CHAUSSURES

L'endroit pour se procurer une bonne paire de chaussures faites à ordre ou de manufacture, pour hommes, femmes et enfants, de toutes sortes, il faut aller au magasin de Fouvrier et du bon marché.

J. H. CHARLEBOIS & CIE,  
108 Rue Wellington, Hull.



On recevra, à ce Bureau, jusqu'au Jeudi le 23 Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au sous-signé avec la soumission “Soumission pour charbon Edifices Publics” pour la fourniture de charbon aux Edifices Publics, de l'Etat.

On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi que toute information nécessaire en s'adressant à ce Bureau, après Lundi le 29 juin.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission, ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée, qui sera fournie, et signée de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement: il sera rémis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
E. F. E. ROY,  
Secrétaire,  
Département des Travaux Publics  
Ottawa, 21 Juin 1891

### F. X. FILTEAU

PHOTOGRAPHE.

NO. 114 RUE PRINCIPALE, HULL.

Bloc en pierre situé près de la rue Due) Atelier le plus ancien de Hull. Photographies de toutes grandeurs. Les groupes une spécialité. Prix modérés. Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

### Le Meilleure Remède

Pour le Choléra, la Diarrhée et les maladies générales durant l'été, est le

### BLACKBERRY - - -

### - - - - - CARDIAL

EN VENTE AU

### Medical Hall,

No. 84 RUE MAIN, HULL.

### AVIS PUBLIC

Toutes personnes désirant vendre leurs meubles ou effets quelconques peuvent s'adresser au No. 71 rue George, Ottawa. Celles qui ont des achats à faire trouveront des bons bargains au même établissement.

C. LEVÉQUE, Encanteur,  
71 rue George, Marché By, Ottawa,  
11-4-90—1 an.

### BOULANGERIE MECANIQUE.

M. M. Evans et Nesbitt désirent informer le public de Hull et des environs qu'ils ont fait l'acquisition de la boulangerie et des pétrins mécaniques de M. Edouard Landry, 130 rue Brewery, Hull, et qu'ils continueront à exploiter sur une vaste échelle, cette industrie si bien commencée sous M. Landry.

M. M. Evans et Nesbitt ont fait subir d'importantes améliorations à la boulangerie et ils sont prêts à l'avance à répondre avec beaucoup de satisfaction à toutes les pratiques qui voudront bien leur accorder du patronage.

M. Landry désire aussi faire savoir au public qu'il considérera comme une faveur spéciale faite à lui-même toutes ses anciennes pratiques qui voudront bien continuer leur clientèle à M. M. Evans et Nesbitt.

13-3-91—6m.

### Le temps des Economies

La plus ancienne maison de Hull dans cette ligne d'affaires.

M. ANTOINE PARENT offre aujourd'hui au public de Hull et des campagnes environnantes un stock considérable de

Tapisseries canadienne et importées de g. uts nouveaux et variés.

PEINTURES, HUILES, VERNIS, MASTIC,

et généralement tout articles nécessaires pour les décorateurs, les peintres, les tapissiers etc.

Le temps est venu pour chacun de peintures ou de tapisserie sa demeure et les prix et la marchandise que nous offrons défient la compétition.

Les travaux qu'on voudra bien nous confier seront exécutés promptement et à la satisfaction générale. Nos ouvriers sont partout reconnus habiles, et excellent principalement dans la pose de tapisseries.

Prix réduits, marchandises de choix, célérité dans les affaires.

Toutes commandes et ouvrages sont sous notre surveillance.

Une visite est sollicitée,  
ANT. PARENT,  
Rue Victoria en face de l'hôtel de Ville

### Librairie Ste. Anne

No. 106 Rue Main, et 68 rue Inkerman

### Articles de Piété.

Vu la dureté des temps, une remise de 25 pour 100 sera accordée à toute personne achetant au magasin populaire de

Mlle. ELEANORE SEGUN,

106 rue Principale et 68 rue Inkerman. N. B.—Livres de piété, Médailles, Chapellets, Présents de toute sortes, images, et souvenirs de première Communion.

# Bryson Graham ET CIE.

LA VENTE

## CYCLONIQUE

UN GROS SUCCES!

## BARGAINS BARGAINS

## LA CONCURRENCE TERRASSÉE

## MARCHANDISES

## SACRIFIÉES

TWEEDS,

SERGES,

TAPIS,

ÉTOFFES À ROBES,

INDIENNE

ÉPICERIES, CHAUSSURES,

CHEZ

## Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue  
Sparks, Ottawa.

"LE SPECTATEUR"  
MARDI, 21 JUILLET 1891.

### ENTRE CONFRÈRE

Il y a certains égards qu'il ne faut pas oublier entre journalistes, et s'appropriant les écrits d'un confrère est l'un des premiers à observer, bien que ce soit aussi celui auquel on est le plus exposé à manquer, tant la tentation est parfois insurmontable.

On comprend ce qu'il en coûte d'être obligé d'avouer sa pénurie; mais cela ne saurait empêcher celui qui écrit de tenir à sa prose. Nous le savons si bien que nous avons pris pour règle de ne rien reproduire d'important, des journaux que nous recevons en échange, sans en donner crédit à qui de droit.

Si nous manquons à cette règle, que nos confrères ne se gênent pas de nous la rappeler, parce que nous sommes disposés à faire de même à l'occasion.

Courtoisie égale de part et d'autre.

Nous commencerons par signaler au *Trait d'Union* son omission de la semaine dernière. Nous aimons bien à lui voir reproduire ceux de nos écrits qu'il trouve convenables, nous parlons des articles de fond, pourvu toutefois qu'il se donne la peine d'en indiquer la source.

Quant aux petites nouvelles, elles peuvent être considérées comme étant du domaine de tout le monde; c'est donc à dessein que nous avons dit: "rien d'important," car il serait vraiment impraticable d'en s'en autrement.

En cela chaque journal apporte son contingent de nouvelles qu'il est utile de pouvoir échanger facilement, dans l'intérêt de ceux qui nous lisent plutôt que celui du journal même qui les reproduit.

Toutefois si quelques uns de nos confrères, plus chatouilleux, trouvaient notre manière d'agir trop communisme, ils n'auront qu'à le dire.

Nous ne sommes pas révolutionnaire plus qu'il ne faut.

### UN COLLÈGE D'AGRICULTURE

M. Mercier aurait, paraît-il, l'intention d'établir dans la province un collège d'agriculture semblable à celui de Guelph, Ont., et de placer M. Barral à la tête de la nouvelle institution.

M. Paul Joland-Barral accompagne M. Mercier.

Ce Monsieur est le fils de M. Barral, qui fut pendant quarante ans le rédacteur en chef du journal d'Agriculture de Paris, et il est lui-même un agriculteur pratique possédant de grandes connaissances scientifiques.

### LE MONUMENT LABELLE

On a fait circuler des rumeurs absurdes au sujet du monument qu'on se propose d'élever à St-Jérôme en mémoire de Mgr Labelle, le grand colonisateur.

Voici ce que rapporte le *Nord* à ce propos:

"Il se manifeste quelque anxiété dans le public à ce sujet. Nous sommes en mesure de le rassurer. Aucune tentative n'a été faite de gêner le comité dans son action: c'est de son chef que ce comité a résolu de temporiser quelque peu dans l'intérêt même du projet. Nous sommes certain que sous peu cette idée patriotique entrera dans la phase du plein succès."

### IL PARLE PAR EXPERIENCE

*L'Electeur*, dans un moment d'abandon, laisse échapper l'aveu suivant:

"C'est au tour des criminels de trembler. Hasardons ici une observation personnelle: *Notre expérience de la vie est que le crime est toujours dévoilé, sinon puni sur la terre.* Nous ne connaissons pas un méfait qui n'ait été un jour ou l'autre mis au jour, et la lumière n'est-elle pas à elle seule une punition pour le crime? Sans cette consolante conviction, la terre ne serait-elle pas un enfer pour les hommes probes et intègres?"

Il est utile d'avoir de l'expérience; mais il ne faut pas toujours bon d'en parler, surtout en matière de tripotages.

Voici ce que riposte la *Minerve*: "Le confrère nous prie d'en croire son expérience personnelle. Il sait que le crime est toujours dévoilé mais pas toujours puni sur la terre. Nous ne contestons pas l'autorité de l'organe rouge sur ce point; il n'est pas permis d'en douter après la longue série de scandales qui font la honte du gouvernement libéral de Québec et de ses partisans."

### Sa mort expliquée

La *Gazette de Berthier* nous apprend des choses étonnantes et bien propres à faire sensation parmi ceux qui voudront les prendre au sérieux.

Voici comment le confrère expose les faits: "Le député ministre de l'intérieur, M. Burgess, ainsi que plusieurs de ses officiers, ont été pris la main dans le sac et ils ont dû avouer leur culpabilité."

"On assure que ce système existe dans tous les départements; que l'opposition a des informations positives à ce sujet, et que l'on est loin d'avoir vu la fin des scandales."

Alors tant mieux. Que la lumière se fasse une bonne fois sur les abus de confiance commis par quelque membre que ce soit du service civil.

L'occasion est excellente, d'ailleurs, puisque "l'opposition a des informations positives à ce sujet," car c'est ce qui a toujours le plus manqué.

Il y a une loi qui régit le service civil et elle doit être respectée. Ceux qui la transgressent, qu'ils soient en haut ou en bas de l'échelle, doivent être punis suivant la gravité de l'offense commise.

Qu'on épure l'administration en purgeant, s'il y a lieu, les différents services publics de tous ceux qui exploitent le gouvernement ou "carrotent" les particuliers qui se trouvent à leur merci.

Nous sommes en cela d'accord avec la *Gazette de Berthier*.

Mais où le confrère nous surprend trop pour nous permettre de le croire sur parole, c'est dans la conclusion qu'il en fait découler lorsqu'il ajoute:

"Sir John devait connaître tout cela. La vue de l'orage qui se préparait, et qu'il ne pouvait plus parer, a sans doute précipité sa mort."

Comme tout se déclare à la fin... Nous avons là le secret de la mort du grand homme d'état, et cette cause fatale n'avait pas été prévue avant que la *Gazette de Berthier* n'eût entrepris d'éclairer l'opinion sur un point aussi important.

Inclinons-nous donc devant tant de clairvoyance et de perspicacité...

Car enfin, ce coup terrible qui a précipité la mort de sir John, la science médicale qui veillait avec tant de sollicitude à son chevet, a été impuissante à le découvrir.

Pourtant, la source du mal n'était pas loin: elle était là, à deux pas, dans le service civil.

On n'avait qu'à congédier une dizaine de mauvais serviteurs du public, et sir John respirait, il se débarrassait de la paralysie qui étreignait son cerveau, qui immobilisait ses grandes facultés et les tenait coimé dans un état enserrées.

Et rien n'eût été plus facile, après tout; mais pas si bête, hein?...

C'est que la *Gazette de Berthier* savait avec quelle facilité les conservateurs congédient les employés qui manquent à leurs devoirs, c'est qu'elle connaissait avec quel sans gêne on pouvait les mettre à la porte du service civil.

N'est-ce pas là, est-ce que telle n'a pas toujours été notre prétention dans la presse libérale?...

Aussi, la perte, s'est-elle bien gardée de parler trop tôt, car si le "Vieux chef" avait survécu, que de calculs manqués, que d'ambitions déçues, que de projets avortés.

On le prévoit. Que n'auraient pas fait le parti conservateur pour conserver son grand chef? A quelles extrémités ne se serait-on pas porté pour le ramener à la vie?

La moitié du service civil pouvait y passer.

La *Gazette de Berthier* a donc gardé le silence; un silence intéressé mais coupable.

Non seulement ceux qu'elle a voulu ainsi protéger ne lui en sauront pas gré, mais tout un parti aurait le droit de se lever aujourd'hui pour la blâmer et condamner sa conduite au nom de l'humanité.

Quand on connaît de telles choses, quand on possède des secrets aussi importants, on n'a pas le droit de se taire ni d'attendre.

CHÉNESEC.

### NOTES POLITIQUES

On compte huit Canadiens parmi les 70 propriétaires du *Times* de Londres.

Le gouvernement russe vient de passer une loi très sévère contre les monopoles. A l'avenir, ceux-ci seront expulsés du pays.

Le gouvernement actuel de France a traversé sain et sauf la crise préparée par M. Laur, le député boulangiste.

On croit que la convocation de la législature du Manitoba aura lieu immédiatement après la prorogation des Communes.

Sir John Thompson vient de présenter un projet de loi comportant que les causes d'élections contestées seront entendues par deux juges au lieu d'un.

M. Lightfoot, l'employé du département des travaux publics à Ottawa qui a emprunté \$100 de M. O. E. Murphy, a été suspendu de ses fonctions.

Il est compris que les élections pour l'assemblée législative dans les territoires du Nord-Ouest auront lieu au mois prochain ou dans la première semaine de septembre.

On dit que M. S. E. Dawson est désigné comme le successeur de M. B. Chamberlin, imprimeur de la Reine, dans le cas où ce dernier prendrait sa retraite.

Les travaux du recensement sont tellement avancés que nous pourrions connaître, d'ici à quelques jours le chiffre de la population et le nombre des familles du Canada.

Les travaux du recensement sont sur le point de se terminer et on pourra connaître d'ici à quelques jours le chiffre de la population et le nombre des familles du Canada.

L'honorable M. Fielding, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré à un reporter de la *Canadian Gazette* de Londres, que le cri de sécession est mort dans sa province.

La maladie qui retient l'honorable Thomas McGreevy à sa chambre depuis quelques jours est, dit-on, plus grave qu'on ne le croyait d'abord. M. McGreevy serait pris d'une inflammation d'intestins.

L'Angleterre songerait à acheter du Portugal tout le territoire que cette dernière puissance possède dans le sud de l'Afrique; des négociations ont même été entamées à cette fin. Le prix d'achat serait de £8,000,000.

Le *World*, de Toronto, feuille tory, conseille aux conservateurs de purifier l'administration en chassant impitoyablement "les sous-ministres, les fonctionnaires et les commis qui se sont laissés gagner par la corruption."

On lit dans le *Monde*: "Les révélations faites au comité des comptes publics démontrent la nécessité d'une réforme complète dans l'administration interne des bureaux de ce département, surtout dans le système de comptabilité."

Le secrétaire Blaine a dit à un reporter: "Je me porte aussi bien que de coutume aujourd'hui. Je ne prends aucun remède. Je sors tous les jours. Les rumeurs à sensation mises en circulation au sujet de ma santé sont des faussetés."

Ce que vaut le marché des 60 millions:

Durant la dernière décennie plus de treize cents fermes ont été abandonnées dans l'état du Massachusetts; ceux qui les occupaient, loin de pouvoir y vivre, n'y trouvaient que la ruine.

*L'Union*, de St-Hyacinthe, après une citation de la *Presse*, lui décoche le trait suivant:

"Que diable! mais la *Presse* serait-elle à effectuer son entrée dans le giron libéral? ou serait-elle enfin déterminée à être franche, ce qui est équivalent."

"Elle n'aime pas les partisans disposés à voter même pour le diable, et le parti qui en contient dans son sein semble lui répugner."

La démonstration qui aura lieu jeudi prochain, le 23 courant, à l'arrivée de l'hon. M. Mercier, promet d'éclipser tout ce que l'on a vu à Montréal depuis longtemps.

Les chemins de fer du Grand Tronc et du Pacifique vendront des billets à tarif réduit, dans toutes les gares de la province, bons pour aller à Montréal les 22 et 23 juillet courant et, pour retourner, jusqu'au 27 juillet inclusivement.

On s'attend à voir une grande affluente de libéraux de la campagne qui iront se joindre aux amis de Montréal pour souhaiter la bienvenue au chef du gouvernement de Québec.

### Le Canada répond à l'Interprète:

"Notre confrère est libéral à Toronto et conservateur à Ottawa; tandis que nous, nous sommes libéral et indépendant."

Le correspondant parlementaire de la *Justice* dit, au sujet des accusations portées par le *Canada* contre les honorables MM. Haggart et Dewdney:

"Sous prétexte de liberté de la presse, on pénètre audacieusement de nos jours dans le domaine sacré de la vie privée, on donne de la consistance aux rumeurs enfantées par la malice, on détruit souvent la paix des familles et on baisse le niveau morale de la population. Le *Canada*, à mon sens, doit préciser de suite où se retracter."

### GLANURES PARLEMENTAIRES

On signale quatre nouvelles démissions dans le service civil: MM. Elliott, Anderson, J.-A. Hickey et O'Brien.

Une députation de propriétaires de mines est venue à Ottawa demander le désaveu de la loi du gouvernement Mercier sur les mines. Sir John Thompson a promis de s'en occuper.

Le sénat ne s'ajournera pas pendant trois semaines, comme le demandait le sénateur Dever, mais jeudi on proposera un ajournement jusqu'au six du mois prochain.

On continue le travail d'épuration dans les différents ministères. M. L. C. Pereira, qui a été entendu devant le comité des comptes publics, a été suspendu de ses fonctions au ministère de l'intérieur.

M. Burgess, sous ministre de l'intérieur, a présenté un rapport au comité des comptes publics. Il explique que c'était une pratique assez générale parmi les employés du ministère de se servir de noms d'emprunts, afin d'é luder la loi qui défend aux membres du service civil de retirer des honoraires pour ouvrages en dehors des heures régulières.

A quoi sert d'avoir une loi du service civil si l'on ne la fait point observer?

M. Schriber, ingénieur en chef du gouvernement fédéral, vient de faire son rapport sur l'endroit le plus propice pour le pont de Québec. Ce rapport a été soumis à la Chambre.

Le site de la Chaudière lui a paru le plus favorable; à cet endroit le pont coûterait \$4,500,000 ou à peu près.

Le pont jeté sur le fleuve entre la Pointe à Bizeau et les Cove Fields coûterait le double de cette somme, et aux yeux de l'ingénieur cet endroit n'est pas très favorable. Quand au site de l'île d'Orléans M. Schriber dit qu'il ne faut pas y penser, parce que la construction du pont à cet endroit coûterait trop cher.

Un autre détail du rapport, c'est que l'ingénieur reconnaît que la majorité des citoyens de Québec veulent avoir le pont en face de la ville.

### COURRIER DE BUCKINGHAM

(De notre correspondant)

—M. N. E. Cormier est venu ici passer quelques jours à reviser les listes du recensement.

—Des Rvdes Sœurs du couvent de St-Laurent ont fait un pique-nique au Petit Rapide, le 16, avec leurs élèves. Le voyage s'est effectué en bateau et la promenade de 12 milles sur l'eau n'a pas été le moindre attrait de la journée.

—Le corps de Théophile Carrière, noyé lors de l'accident, l'autre jour a été retrouvé, le 17, un mille en bas de l'endroit où l'accident est arrivé.

Un malheur vient rarement seul. La femme du défunt a perdu la raison à la nouvelle de la mort de son mari. Il reste deux enfants dans un état bien affligeant.

La mère de Carrière est également dangereusement malade. Par contre, les autres blessés sont en bonne voie de guérison.

### DECES

Aux mines de fer, Ironsides, le 13 courant, Moise Proulx, à l'âge de 22 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Chelsea le 15, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

### Blesse au Texas

M. Gustave Nauwald, jnr. de Tirydale, Fredericburg, P. O. Texas, Etats-Unis, d'Amérique, nous écrit: "Je me suis blessé aux mains et aux pieds avec une faux et un couteau; je souffris pendant trois semaines. Une demie bouteille d'huile St-Jacob m'a guéri."

### NAISSANCE

A Hull, le 10 courant, madame J. P. de Martigny, une fille.

### NOUVEAU PHOTOGRAPHE

William Charron

—SUCCÈDE A—

### M. J. B. DORION

J'informe le public que je viens de faire l'acquisition de l'atelier photographique ci-dessus et que je continuerai les affaires au même endroit.

PHOTOGRAPHIES de toutes GRANDEURS dans un style perfectionné. Agrandissement et portrait finit en couleur. Fait une spécialité des groupes de familles, des résidences et édifices religieux et autres, qui sont revendus à bon marché. Bonne satisfaction sous tous rapports. Une visite sollicitée.

WM. CHARRON,

144, rue Principale, Hull, Photographe.

### AUX OUVRIERS CHAUSSURES

L'endroit pour se procurer une bonne paire de chaussures faites à ordre ou de manufacture, pour hommes, femmes et enfants, de toutes sortes, et faut aller au magasin de l'ouvrier et du bon marché.

J. H. CHARLEBOIS & CIE,

108 Rue Wellington, Hull.

### CLUB SALOON

LE RENDEZ-VOUS DU PEUPLE

Cette maison vient d'être réparée à neuf par son propriétaire, une salle d'amusement pouvant contenir cinquante personnes, est à la disposition des visiteurs. Un piano de 1<sup>re</sup> classe y a été installé. Rendez-vous au club saloon et vous y attendrez, tous les soirs de la bonne musique. Cette salle est très propice pour les réunions, d'33 différents clubs et sociétés. Les liqueurs ne laisse rien à désirer, bon vin, bonne bière et cigares supérieurs. On donne une attention particulière au service de la maison.

C. R. WRIGHT Prop.

Rue Bridge Hull.



### Contrat de la Malle.

DES SOUMISSIONS CACHEES, adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

VENDREDI, 21 AOUT 1891

pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre Pointe-Gatineau et la station du chemin de fer à commencent le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Le transport se fera à pied, ou autrement, par le chemin ordinaire. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Pointe-Gatineau.

BUREAU DE: L'INSPECTEUR DES POSTES, Ottawa, 10 juin, 1891.

### Contrat de la Malle.

DES SOUMISSIONS CACHEES, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

VENDREDI, 21 AOUT 1891

pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir, entre East-Templeton et la station du chemin de fer à commencent le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Le transport se fera à cheval, ou en voiture convenable, par le chemin ordinaire. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de East-Templeton.

BUREAU DE: L'INSPECTEUR DES POSTES, Ottawa, 10 juin, 1891.

# "LE SPECTATEUR"

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT	
Hull et Ottawa: Un an.....	\$2.00
" " Six mois.....	1.00
Montréal et Québec: Un an.....	2.00
" " Six mois.....	1.00
Tous autres endroits: Un an.....	1.00

ANNONCES (mesure nonpareil)  
Première insertion..... 10 cts la ligne  
Insertions subséquentes..... 5 cts la ligne  
Une fois par semaine..... 8 cts la ligne

**BUREAUX ET ATELIERS**  
154, rue Principale, Hull, P. Q.

## CONSEIL-DE-VILLE

Lundi, 20 juillet courant.  
Séance d'ajournement.  
Présidence de son Honneur le maire Eddy.

Sont présents: MM. les échevins Mag. Dumontier, J. Wright, C. M. Wright, Dr E. S. Aubry, L. N. Champagne et T. St-Jean.

M. le Secrétaire-Trésorier commence à donner lecture du procès verbal de la dernière séance, mais il est obligé de s'arrêter aussitôt après avoir dit que l'assemblée avait été tenue conformément à la loi et avoir donné les noms des conseillers présents, n'ayant pas la copie des minutes.

Il explique que la copie a été fournie à l'imprimeur de la ville, M. Cuzner, mais que rien ne lui a été retourné encore, l'impression n'en étant pas faite.

Les comptes suivants sont lus: "Chaudière Electric Light & Power Co." pour éclairage, \$6.26; Bureau et frère, imprimeurs, \$16.50; W. J. Campbell, pour fournitures au département de l'aqueduc, \$367.90.

Deux requêtes sont présentées, dont une de Ducharme et autres.  
Motion de C. M. Wright, secondée par J. Wright, que les comptes et communications soient référés à leur comité respectif.

Adopté, excepté pour la requête suivante, qui reste sur la table à la demande du Dr Aubry:

MM. Charbonneau, Deslauriers, Dorion et autres, propriétaires sur le parcours du canal d'égoût en construction rue Principale, demandent au conseil de faire placer un 7 devant leur demeure, acceptant en ce qui les concerne de faire les excavations, de fournir et faire poser les tuyaux de connexions à leur frais.

M. Champagne fait remarquer que le fait d'accepter cette requête serait déranger ce qui a été décidé à la séance précédente.

M. Aubry explique que les intéressés n'ont pu s'entendre avec le contracteur parce que le tuyau de drainage qu'on est à poser est trop petit pour recevoir tant de connexions. C'est pourquoi il a demandé à la dernière séance qu'un comité spécial du conseil fut nommé pour voir à cela avant que l'ouvrage en cours ne soit terminé. Il croit le tuyau assez grand et voudrait faire rendre justice à ces propriétaires avant que la rue ne soit remplie. Ils paient déjà des taxes élevées et c'est une amélioration qui donnera une valeur plus grande à leurs propriétés. Puisque, en fin de compte, c'est la ville qui paie pour le tout, il ne comprend pas pourquoi on ferait une injustice à ces particuliers.

Le Dr Aubry propose, secondé par C. M. Wright, qu'un comité composé de T. St-Jean et des moteurs et secondaires, soit formée pour s'aboucher avec l'entrepreneur et l'architecte afin d'en venir à une entente définitive au sujet de cet égoût.

J. Wright dit: pourvu que cela puisse se faire sans qu'il n'en coûte rien à la corporation ni qu'elle soit en rien responsable.

Le maire exprime la crainte que, si le conseil décidait de faire faire les connexions quand même et que le tuyau fut ensuite trouvé trop petit, il n'en résulterait des frais subséquents qui retomberaient contre la ville.

M. Champagne explique la motion adoptée à la séance précédente pour régler cette question et qui comportait trois conditions dont aucune n'a été remplie. M. Bourque l'entrepreneur lui a dit vendredi qu'il n'avait encore été abordé par aucun des intéressés. M. Trudel l'architecte du département, à Québec était en ville la semaine dernière; consulté à ce sujet, il a répondu qu'il ne pouvait autoriser cela, n'étant pas certain si ce serait approuvé à Québec. S'il y avait des plaintes, il en résulterait des inconvénients pour l'intérêt public. Il avait d'abord été entendu que ce tuyau ne servirait que pour le palais de justice et la prison. Il termine en disant que M. Dumontier s'est prévalu de la motion qui a été adoptée et que les autres pourraient en agir de même.

Le Dr Aubry réplique que l'entrepreneur, M. Bourque, n'a rien à faire avec les particuliers mais avec la corporation. Que M. Champagne lui-même

à la dernière séance, avait suggéré que les intéressés fassent une pétition et que maintenant il était contre.

M. Champagne dit qu'il s'y oppose parce que la motion est hors d'ordre et en appelle au maire.

J. Wright demande si le maire ne pourrait pas rencontrer l'entrepreneur et avoir un expert.

Le maire déclare la motion hors d'ordre.  
Le Dr Aubry dit qu'ils ont été nommés échevins pour s'occuper des affaires des citoyens et non pour dire à ceux-ci d'y voir eux-mêmes comme dans le cas présent. Si on ne peut s'acquitter mieux de ses devoirs, on n'a qu'à se démettre en bloc.

M. St-Jean l'avait interrompu pour dire qu'il s'agissait d'une affaire exceptionnelle et qu'il ne voyait pas de mal à donner permission aux intéressés d'y voir, tel qu'on avait fait.

Le maire maintient sa décision que la motion est hors d'ordre et M. Aubry laisse la salle.

Lecteur du rapport de L. Genest, inspecteur de voirie, estimant le coût de l'ouverture de la rue du Pont pour les habitants de la Petite-Ferme, en passant à travers les cours, à environ \$50.

On produit le profil d'une partie de la partie de la rue du Pont, fait par R. N. Farly, arpenteur, démontrant les travaux à faire pour le nivellement de la rue.

Sur motion de C. M. Wright, secondée par J. Wright il est décidé que ces deux rapports soient référés au comité des rues et améliorations.

M. J. Wright soulevé le cas d'un M. Duffy qui avait un chien et qui est maintenant parti de la ville. Il dit que par erreur les coupeurs ont chargé la taxe de ce chien pendant deux ans à M. Fay, qui n'a pas de caniche. De plus on lui charge la taxe des écoles catholiques tandis qu'il est contribuable au fonds des écoles protestantes, ce qui lui fait deux taxes à payer et \$3. à donner au lieu de \$1.

Le maire fait observer à ce sujet qu'on lui a chargé à lui-même la taxe pour plus de chiens qu'il n'en a, mais que le conseil ne peut être saisi de cette affaire.

M. Champagne propose, secondé par J. Wright, qu'un comité spécial soit formé pour entendre les plaintes et étudier les objections qui seront soulevées contre le nouveau rôle d'évaluation, qui devient en force le 25 courant et que ce comité soit composé des échevins suivants:

MM. J. Wright, Barrette, Thibault, St-Jean et Dumais.

Puis le conseil s'ajourne sine die.

## NOUVELLES DU DISTRICT

—La Société St-Jean-Baptiste d'Aylmer a décidé de ne pas construire l'édifice projeté cette année.

—C. R. Devlin, écrivain, représentant du comté aux Communes, est à Québec.

—Dix à quinze familles d'Ottawa sont campées sur les bords du lac des Chênes pour la saison des chaleurs.

—J. M. McDougall, écrivain, avocat, a laissé Aylmer pour Klock's Mills, Ont., où il passera une dizaine de jours en villégiature.

—Un règlement sera prochainement soumis aux contribuables du village d'Aylmer pour prélever les fonds nécessaires à la construction d'un aqueduc.

—Un garçon de ferme, James Sherrigan, à l'emploi de John Whitlock, s'est noyé, jeudi dernier dans la Gatineau, en se baignant. L'accident est arrivé près de l'endroit connu sous le nom de "Hamilton Corner."

—Le corps de l'infortuné F. Fourrier, qui s'est noyé au Rapide du Chêne en descendant sur une cage, a été retrouvé vendredi. Comme sa mort a été vraiment accidentelle, il n'y a pas eu d'enquête et les restes du défunt ont été enterrés samedi dans le cimetière Notre-Dame.

—Un juge était attendu de Montréal, hier, à Aylmer, pour présider en cour Supérieure à l'audition d'une requête demandant la mise en liberté d'un nommé McYeigh, incarcéré pour dettes et dont l'emprisonnement a l'effet de lui faire perdre la raison.

—On se prépare, paraît-il, à Aylmer, à fêter, en septembre prochain, le deuxième centenaire de l'atterrissement de M. de Coulonge et de ses trente compagnons, à l'entrée de la rivière Coulonge, comté de Pontiac.

—M. Surtees, ingénieur de l'aqueduc d'Ottawa, vient de faire un rapport sur l'aqueduc projeté d'Aylmer. Il a soumis au conseil de la municipalité deux plans différents dont le coût sera à peu près \$30,000.

—Le Dr J. P. Giguère écrit de Chapeau, comté de Pontiac:

"Le haut du comté a beaucoup souffert de la sécheresse; nous avons été sans pluie depuis avril jusqu'à juillet. Le foin ne donnera que 75 pour cent d'une récolte moyenne. Le grain est

beau maintenant, excepté dans les terres argileuses, où il a manqué complètement. En somme, l'apparence de la récolte est meilleure que mai et juin ne nous permettaient d'espérer."

## ECHOS D'OTTAWA

—La fièvre typhoïde qui sévissait fortement dans la ville tend à diminuer.

—L'ancienne bâtisse de la barrière, à Archville, a été détruite par le feu, dans la nuit de samedi.

—Le bazar et pique-nique de M. l'abbé Maguire, à Chelsea, a produit \$400.

—Geo. Labelle, rue Rideau, a été condamné à \$50 d'amende, samedi, pour avoir laissé boire de la boisson chez lui en contravention avec la loi.

—Zotique Brisebois a plaidé coupable samedi d'avoir volé 140 livres de broches appartenant à la "Standard Electric Co." Le fil métallique ainsi dérobé valait \$10. La Cie avait fait venir Brisebois de Montréal pour être à son emploi. Il a été condamné à six mois d'emprisonnement aux travaux forcés.

—Les funérailles de Baptiste Gauthier, du village St-Joseph ont eu, lieu samedi au cimetière Notre-Dame. Le défunt n'était âgé que de 20 ans et 4 mois. C'était un athlète grand amateur de sport, et dans un récent pique-nique il s'était surmené, gagnant une maladie mortelle sous prétexte de prendre du plaisir.

—M. St-Jacques, propriétaire du Russell, a perdu un chien auquel il tenait beaucoup. Un constable l'a tué à coup de pistolet samedi, à la demande de M. Frank McDougall, qui disait avoir été mordu par lui. Après que le chien fut mort, on s'aperçut qu'il ne pouvait mordre personne, n'ayant pas de dent. Mais il était un peu tard pour rendre justice à la pauvre bête.

—M. H. B. Bélanger, facteur de la compagnie de la baie d'Hudson à Norway House, est passé en cette ville, en route pour Québec où il va rendre visite à sa famille et à ses amis, après quatorze ans d'absence des pays civilisés.

Depuis trente huit ans qu'il est au service de la compagnie de la baie d'Hudson, c'est la troisième fois seulement que M. Bélanger vient en Canada. Il est faux, dit-il, que le sol soit stérile à Norway House; on y récolte des légumes, du blé et d'autres grains.

## PETITE REVUE

—Les conducteurs de tramways, à Toledo, Ohio, sont en grève.

—La récolte a une bonne apparence dans la province d'Ontario.

—On parle de ne faire qu'une seule ville de St.-Paul et Minneapolis.

—Plus de quatre mille employés de chemins de fer se sont mis en grève à Paris.

—Le traité de réciprocité entre les Etats-Unis et l'Espagne entrera en force le 1er septembre.

—Aucun ouvrier ne peut avoir de travail dans les rues de New-Bedford, Mass., s'il n'a pas été naturalisé.

—Un tiers des immigrants arrivés aux Etats-Unis durant la dernière année fiscale étaient des ouvriers.

—Une collision a eu lieu entre les steamers *Arthabaska* et *Pontiac* près de Church's Landing et le *Pontiac* a été coulé à fond.

—Tous les Chinois qui entrent aux Etats-Unis en contrebande en passant par le Canada sont renvoyés en Chine et non au Canada.

—Le canal de Manchester est définitivement ouvert au trafic. Toute une flottille de bateaux de commerce y passe chaque jour.

—La guerre civile au Chili semble tirer à sa fin; les dernières nouvelles reçues de ce pays annoncent un succès décisif pour le parti du président Balmaceda.

—Plus de 1,300 fermes ont été abandonnées depuis dix ans dans l'état du Massachusetts parce que leurs propriétaires ne pouvaient y vivre.

—Le nombre des instituteurs qui viennent à Toronto pour assister à la convention augmente toujours. Le *Globe* évalue à 12,000 le nombre de ceux qui sont déjà rendus.

—Un cas extraordinaire de longévité est cité par les journaux russes. Un ouvrier est mort à l'âge de cent-vingt-neuf ans, et il avait travaillé jusqu'à la fin de sa longue existence.

—Le département d'Agriculture des Etats-Unis a révoqué les règlements de la quarantaine pour l'exportation des moutons et des porcs du Canada aux Etats-Unis, aux ports de Québec, Halifax, Charlottetown et St-Jean, N. B.

—La Basilique de Montmartre n'est pas encore achevée, et déjà 650 évêques se sont agenouillés sur ses dalles, 865,000 pèlerins étrangers ont gravi les pentes qui y conduisent, et des millions de fidèles ont prié sous ses voûtes.

—Le Sénat français a recommandé au gouvernement de considérer d'une manière favorable la demande des actionnaires du canal de Panama que le gouvernement et le Crédit Foncier aident à augmenter les fonds de la compagnie pour lui permettre d'achever le canal.

## A TRAVERS LA VILLE

Fam'les  
Il y a dans notre paroisse 2,281 familles catholiques.

Le rôle d'évaluation  
Le nouveau rôle d'évaluation devient en force le 25 courant.

Conseil-de-Ville  
Nous avons un rapport très complet de la dernière séance du conseil municipal.

Demandez à votre Pharmacien les Gouttes Hamburg pour le sang, du Dr August Koenig.

Erreur n'est pas compte  
Nous prions nos lecteurs de remarquer que M. Charlebois, cordonnier, est au No. 108, rue Wellington, et non 84.

Concert  
L'Union Musicale donnera la semaine prochaine un grand concert à Eddyville, nous publierons le programme dans notre prochaine édition.

Demandez le célèbre cigare de l'union le "R" manufacturé à Ottawa par des ouvriers de l'union.

Remerciements  
C. Devlin, écrivain, représentant du comté aux Communes, nous a fait un gracieux envoi d'intéressantes publications pour lesquelles il voudra bien accepter nos remerciements.

Collaboration  
Nos remerciements à M. le Dr Oumet pour son intéressante collaboration et les annotations qui vont rendre l'écrit sur les maladies contagieuses d'une interprétation plus facile à la plupart de nos lecteurs.

Grande Vente  
La compagnie Eddy a disposé de la plus grande partie des machines de ses scieries.

Il lui reste ses limites à bois et on nous apprend qu'elle offrira bientôt en vente une limite de 200 milles sur la rivière du Moine.

Les personnes qui désirent échanger leur vieux peules pour des peules neufs en trouveront un assortiment de plus de cinquante patrons différents au magasin de E. D'Orsonnens, rue Principale, à Hull.

Egoût  
On a commencé samedi à poser les tuyaux en grès et à remplir l'excavation de la rue Principale, à la grande satisfaction des résidents de cette partie de la rue et du public en général.

Il en résulte toujours des inconvénients, surtout pour les gens d'affaires, de tenir une des artères principales trop longtemps dans un état impraticable et on saura gré à l'entrepreneur de pousser les travaux avec plus de vigueur.

Personnels  
M. l'abbé Pierre Pelletier, curé à la Rivière Rouge, Manitoba, était de passage en ville, vendredi dernier, l'hôte de M. A. Landry.

M. l'abbé Pelletier arrive de l'île aux Oiseaux, dans le bas du fleuve St-Laurent, où il a été visiter ses parents, M. Paul Côté et la sœur de M. Pelletier ont décidé de l'accompagner au Manitoba.

M. Paul Côté était gardien du phare de l'île aux Oiseaux. Tous sont partis samedi soir pour la Rivière-Rouge.

Terrain  
L'Union St-Joseph a acheté de M. D'Orsonnens, marchand, une pointe de terrain sur la rue Principale, en face de notre bureau, pour en faire un passage de sortie pour le sous-sol et le rez-de-chaussée de sa bâtisse.

Cette pointe de terrain a 18 pieds de front sur 22 pieds de profondeur et le prix payé est \$300. Cela fait une piastre et demi du pied.

Il ne faudrait pas prendre cette transaction pour base si l'on voulait juger de la valeur générale de la propriété à Hull.

## FUMEZ LE CIGARE de L'UNION

CONNU SOUS LE NOM DE

# 'R'

Demandez-le!

Demandez-le!

Manufacturé à OTTAWA, au No. 45, rue William.  
W. H. GUERTIN, Propriétaire.

Voyez que le label bleu de l'Union soit sur chaque boîte.

## GRANDE REDUCTION

— DE —

### 10, 15, 20 et 25 pour cent,

JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

## POUR L'ATTENTION DU PUBLIC

J'accorderai d'ici au 1er mai une remise spéciale sur tout achat comptant. J'ai un assortiment complet de Montres et Pendules. Le choix est plus riche et mes prix sont PLUS BAS que ceux de mes Confrères de Hull. Venez voir.

### E. PETIT,

102, RUE PRINCIPALE, HULL,

(EN FACE DE L'EGLISE ANGLAISE)

Et a SUDBURY, Ont.

## Aux Constructeurs.

Vu l'agrandissement de notre manufacture et afin d'alléger le deménagement nous vendrons, pour

## ARGENT COMPTANT

a des PRIX SPECIAUX toutes nos

PORTES, JALOUSIES, CHASSIS, BOISERIES.

## The E. B. EDDY Co.

HULL, P. Q.

## PROBLEME DE MATHEMATIQUE

BUT

Afin d'annoncer et d'introduire dans chaque maison du Canada ce célèbre THE.

# OSH-K-OSH

Nous désirons pla- cer ce célèbre THE dans chaque famille de ce grand Dominion, et pour accomplir ce projet,



UN SET DE TOILETTE (EVALUE A \$4.00.)

Cet offre sera bon jusqu'à ce que nous ayons vendu 100 lbs. de THE

Chaque acheteur d'une livre de THE aura droit à l'estimation du nombre de boutons. Ce THE ne coûte que 40c. la livre, et ne peut être surpassé. Achetez-en une livre et essayez-le.

NOIR ou JAPON.

En vente chez tous les principaux Epiciers de Hull.

REVUE HEBDOMADAIRE

Les Marchés de Hull et d'Ottawa

Nos lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre rapport des marchés que nous faisons dans le but de donner les meilleures notions.

Les prix que nous donnons ont été cueillis aux meilleures sources par notre rapporteur spécial et nous les donnons avec plaisir aux lecteurs, principalement à ceux de la campagne, qui pourront s'y fier en toute sécurité. Ces prix sont ceux que l'on demandait cette semaine au marché d'Ottawa.

MARCHE DE DETAIL

FOIN	
Foin No 1 la tonne...	\$ 9 00 10 00
Foin No 2 " " " "	8 00 à 09 00
Foin pressé " " " "	10 00 à 10 00
Paille " " " "	5 00 à 10 00

PEAUX

Peaux vertes No 1.....	3 00 à 4 00
" " No 2.....	0 00 à 4 00
" " No 3.....	0 00 à 3 00
Suif fondu la livre.....	09 à 10

VIANDES

Beuf par 100 lbs.....	4 00 à 7 00
Beuf, par livre.....	0 02 à 0 09
Mouton par livre.....	0 07 à 0 10
Veau " " " " " "	0 05 à 0 06
Quartier de derrière.....	0 08 à 0 09
Porc par 100 livres.....	6 25 à 6 50
Porc à la livre.....	0 07 à 0 09
Jambon.....	0 14 à 0 15
Lard fumé.....	0 12 à 0 15
Saucisse.....	0 10 à 0 12
Saindoux.....	0 13 à 0 15
Agneau.....	0 15 à 0 17

PRODUITS DE LA FERME

Beurre en tinette p. lb	0 17 à 0 20
Beurre en moule " "	0 20 à 0 29
Beurre frais crémier.....	0 18 à 0 20
Œufs frais par doz.....	0 20 à 0 20
Œufs en caisse.....	0 15 à 0 18
Fromage.....	0 11 à 0 15
Miel en gâteaux par lbs.	0 15 à 0 20
" coulé " " "	0 12 à 0 15

GRAIN

Blé du printemps.....	0 85 à 0 90
Blé Manitoba No 1.....	0 95 à 0 96
" " No 2.....	0 93 à 0 95
Fèves, par minot.....	1 25 à 1 50
Pois " " " " " "	0 55 à 0 60
Avoine " " " " " "	0 54 à 0 55
Seigle " " " " " "	0 60 à 0 70
Orge " " " " " "	0 45 à 0 55
Sarazin.....	0 55 à 0 60

FARINE

Patente.....	5 00 à 5 15
Americaine.....	5 90 à 6 00
Straight Roller.....	4 70 à 4 80
Extra.....	4 40 à 4 50
Superfine.....	3 45 à 3 50
Forté de boulangerie.....	4 75 à 4 90
" américaine.....	4 65 à 4 90

EN SACS

Par 196 lbs.....	4 75 à 4 90
Farine d'avoine.....	4 40 à 4 50
Farine d'avoine granulée.	4 50 à 4 70

VOLAILLES ET GIBIERS

Oies, la pièce.....	0 60 à 0 75
Poules, le couple.....	0 90 à 1 00
Canard le couple.....	1 20 à 0 30
Pigeons à doz.....	3 00 à 3 75
Dindes chaque.....	1 00 à 1 50
Poulets par couple.....	0 70 à 0 75
Canards noirs.....	0 70 à 0 80
Perdrix, la paire.....	0 40 à 0 50
Lièvres, la paire.....	0 35 à 0 40
Bécasses, la paire.....	1 00 à 1 25

LÉGUMES

Betteraves.....	0 05 à 0 00
Pommes de terre, le sac.....	\$1,60 0 00
Choux, la douzaine.....	0 50 à 0 55
Tomates, le panier.....	0 30 à 0 35
Oignons, le panier.....	0 25 à 0 35
Navets, la poche.....	0 40 à 0 45
Carottes, panier.....	0 20 à 0 35
Panais le paquet.....	0 15 à 0 25
Persil, le panier.....	0 20 à 0 25
Chicorée, la douz.....	0 70 à 0 50
Choux-fleurs, la pièce.....	0 4 à 0 06
Céleri, la douz.....	0 40 à 0 50
Blé d'Inde, la doz.....	0 12 à 0 15

POISSONS

Morue.....	0 02 à 0 63
Harengs frais la de.....	0 18 à 0 20
Harengs salé " " " "	0 18 à 0 20

BUTIRES

Malpèques, bari.....	4 50 5 00
Caraguet " " " " " "	3 00 à 3 50
Bouctouche " " " " " "	4 00 à 5 00
St Simon.....	4 25 à 4 75

DIVERS

Tabac en feuille la livre.	0 10 à 0 15
Sucre d'érable " " " "	0 08 à 0 10
Bois la corde.....	1 25 à 4 00

LETTRE ENCYCLOPEDIQUE

N. T. S. P. LEON XIII  
PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

DE LA CONDITION DES OUVRIERS.

Points de la plus grande importance que l'Encyclique traite à part ; (Suite)

Aussi est-ce avec plaisir que nous voyons se former partout des Sociétés de ce genre, soit composées des seuls ouvriers ou mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et patrons ; il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action. Bien que Nous nous en soyons occupé plus d'une fois, Nous voulons exposer ici leur opportunité et leur droit à l'existence, et indiquer comment elles doivent s'organiser et quel doit être leur programme d'action.

L'expérience quotidienne que fait l'homme de l'exiguité de ses forces l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. C'est dans les Saintes Lettres qu'on lit cette maxime : *Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être seul, car alors ils tirent de l'avantage de leur société.* Malheur à l'homme seul ! car lorsqu'il sera tombé il n'aura personne pour le relever (1). Et cet autre : *Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte.* (2) De cette proposition naturelle, comme d'un même germe, naissent la société civile d'abord, puis au sein même de celle-ci, d'autres sociétés qui pour être restreintes et imparfaites, n'en sont pas moins de véritables. Entre ces petites sociétés et la grande, il y a de profondes différences, qui résultent de leur fin prochaine. La fin de la société civile embrasse universellement tous des citoyens, car elle réside dans le bien commun, c'est-à-dire dans un bien auquel tous et chacun ont le droit de participer dans une mesure proportionnelle. C'est pour quoi on l'appelle publique parce qu'elle réunit les hommes pour en faire une nation. Au contraire les sociétés qui se constituent dans son sein sont tenues pour privées et le sont en effet, car leur raison d'être immédiate est l'utilité particulière et exclusive de leurs membres.

La société privée est celle qui se forme dans un but privé comme lorsque deux ou trois s'associent pour exercer ensemble le négoce (1) Or, de ce que les sociétés privées n'ont d'existence qu'au sein de la société civile dont elles sont comme autant de parties, il ne suit pas à ne parler qu'en général et à ne considérer que leur nature qu'il soit au pouvoir de l'Etat de leur dénier l'existence.

Le droit à l'existence leur a été octroyé par la nature elle-même, et la société civile a été instituée pour protéger le droit naturel, non pour l'annuler. C'est pourquoi une société civile qui interdirait les sociétés privées s'attaquerait elle-même puisque toutes les sociétés, publiques et privées tirent leur origine d'un même principe la nature sociale de l'homme. — Assurément il y a des conjectures qui autorisent les lois à s'opposer à la formation de quelque société de ce genre. Si une société, en vertu de ses statuts organiques poursuivait une fin en opposition flagrante avec la probité, avec la justice, avec la sécurité de l'Etat, les pouvoirs publics auraient le droit d'en empêcher

la formation et si elle était formée, de la dissoudre. Mais encore faut-il qu'en tout cela ils n'agissent qu'avec une grande circonspection pour éviter d'empiéter sur les droits des citoyens et de statuer, sous couleur d'utilité publique, quelque chose qui serait désavoué par la raison. Car une loi ne mérite obéissance qu'autant qu'elle est conforme à la droite raison et à la loi éternelle de Dieu (2).

Ici se présentent à Notre esprit les confréries, les congrégations et les ordres religieux de tout genre, auxquels l'autorité de l'Eglise et la piété des fidèles avaient donné naissance ; quels en furent les fruits de salut pour le genre humain jusqu'à nos jours, l'histoire le dit assez. Considérés simplement par la raison, ces sociétés apparaissent comme fondées dans un but honnête, et conséquemment comme établies sur le droit naturel du côté où elle touche à la religion, elles ne relèvent que de l'Eglise. Les pouvoirs publics ne peuvent donc légitimement s'arroger sur elles aucun droit, ni s'en attribuer l'administration ; leur office plutôt est de les respecter de les protéger et s'il en est besoin, de les défendre. Or, c'est justement tout l'opposé que nous avons été condamnés à voir sur tout en ces derniers temps. Dans beaucoup de pays, l'Etat a porté la main sur ces sociétés et a accumulé à leur égard injustice sur injustice ; assujettissement aux lois civiles, privation du droit légitime de personnes morales, spoliation des biens. Sur ces biens, l'Eglise avait pourtant ses droits chacun des membres avait les siens ; les donateurs qui leur avaient fixé une destination, ceux enfin qui en retiraient des secours et du soulagement avaient les leurs. Aussi ne pouvons-Nous Nous empêcher de déplorer amèrement des spoliations si iniques et si funestes ; d'autant plus qu'on frappe de proscription les sociétés catholiques dans le temps même où l'on affirme la légalité des sociétés privées, et que ce que l'on refuse à des hommes paisibles et qui n'ont en vue que l'utilité publique, on l'accorde, et certes très largement, à des hommes qui roulent dans leur esprit des desseins funestes à la religion tout à la fois et à l'Etat.

Jamais assurément à aucune autre époque on ne vit une si grande multiplicité d'associations de tout genre, surtout d'associations ouvrières. D'où viennent beaucoup d'entre elles où elles tendent, par quel voie, ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Mais c'est une opinion confirmée par de nombreux indices qu'elles sont ordinairement gouvernées par des chefs occultes, et qu'elles obéissent à un mot d'ordre également hostiles au nom chrétien et à la sécurité des nations ; qu'après avoir accaparé toutes les entreprises, s'il se trouve des ouvriers qui se refusent à entrer dans leur sein, elles leur font expier ce refus par la misère. Dans cet état de choses, les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces deux parties ; ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y a-t-il des hommes ayant vraiment à cœur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un péril imminent, qui puissent avoir

là-dessus le moindre doute. Certes il faut louer hautement le zèle d'un grand nombre des nôtres, lesquels se rendant parfaitement compte des besoins de l'heure présente, sondent soigneusement le terrain, pour y découvrir une voie honnête qui conduise au relèvement de la classe ouvrière. S'étant constitués les protecteurs des personnes vouées au travail, ils s'étudient à accroître leur prospérité tant domestique qu'individuelle, à régler avec équité les relations reciproques des patrons et des ouvriers, à entretenir et à affermir dans les uns et les autres le souvenir de leurs devoirs et l'observation des préceptes divins ; préceptes qui en ramenant l'homme à la modération et condamnant tous les excès maintiennent dans les nations et parmi les éléments si divers de personnes et de choses, la concorde, l'harmonie la plus parfaite.

A Continuer



BUREAU DE POSTE DE HULL

ARRIVEE ET DEPART DES MALLS

MALLS	ARRIVÉE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	7 00	10 50		
C. P. R.....				1 00
Gatineau.....				4 15
Ottawa.....				5 30

DÉPART

MALLS	DÉPART			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Pour Montréal et toutes les points de l'Est par le C. P. R.....	6 55			
Pour le haut de la Gatineau.....	7 00			
Pour Ottawa.....	10 00		12 30	7 00
Pour Aylmer.....			4 15	4 50

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malls précédentes. Heures du bureau : de 8 a.m., à 8 p.m. Mandats sur la Poste et la Banque d'Epargne, de 9 a.m., à 4 p.m.

J. H. KERR, Bureau de Poste Hull } Maître de Poste Mai 1889

Bureau de Poste d'Aylmer

ARRIVEE et DEPART des MALLS

MALLS	ARRIVÉE	
	A.M.	P.M.
D'Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	2 00	6 00
De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, les dimanches exceptés.....		1030

FERMETURE

MALLS	FERMETURE	
	A.M.	P.M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	10 03	00
Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanche excepté.....		5 00

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malls précédentes. Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.

Mandats sur la poste et la Banque d'Epargne de 9 a. m. à 4 p. m.

J. R. WOODS, Bureau de de Poste, Aylmer Mai 1889.

**YEARS OF VARIED EXPERIENCE**  
In the Use of **CURA**.  
We Alone own for all Diseases  
**TIVE METHODS**, that and Control, orders of

**FREE BOOK OF HOME TREATMENT**  
FOR A LIMITED TIME FREE

Don't brood over your condition, nor give up in despair! Thousands of the Worst Cases have yielded to our **HOME TREATMENT**, set forth in our **WONDERFUL BOOK**, which we send sealed, post paid, **FREE**, for a limited time. **GET IT TO-DAY**. Remember, no one else has the methods, appliances and experience that we employ, and we claim the **MONOPOLY** of **SUCCESS**. **ERIE MEDICAL CO., 64 NIAGARA ST., BUFFALO, N. Y.**

**HOPE FOR YOU AND YOURS.**

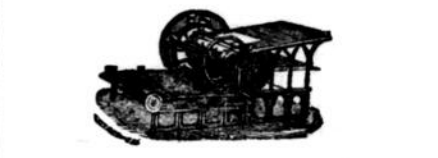
2,000 References. Name this paper when you write.

**OUVRIERS ABONNEZ-VOUS AU "SPECTATEUR" L'ORGANE DES UNIONS OUVRIERES. \$2 PAR AN.**

Le remède de Pina pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

**CATARRH**

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédier franco à toute adresse contre paiement de 50 sous. E. T. HAZELINE, Warren, Pa., U. S. A.



IMPRIMERIE

—DU—

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

Impressions de Ville

Ayant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fonderies américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra bien nous confier.

Venez visiter notre établissement et donnez vos commandes au

NO. 15 RUE PRINCIPALE, HULL.

**MUNN & CO. SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY FOR PATENTS**

A pamphlet of information and abstract of the laws, showing how to obtain Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, and Fees. Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

**MAISONS IMPORTANTES DE MONTREAL**

**D. DIE & McCULLOCH APRES-PORTS**  
Couture et Tailleur.  
CLOVEZ A ALF. BENN, ADMINISTRATEUR, 47 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

**G. BOIVIN, MONTREAL.**  
Manufacturier en Gros.  
CONFORT ! BON MARCHÉ ! DURABILITÉ !

**HILL & FORBES,**  
Manufacturiers et Marchands.  
BLANC-DE-PLOMB, Pointures Préparées, VERRES, VERRES, BROSSÉS, Etc.  
387 rue St. Jacques, MONTREAL.

**MEILLEURES INVINCIBLE PEG TOP**  
A. GROTHE & CIE, MONTREAL.

**BUCCIES**  
J. LATIMER, 90 RUE MONTREAL, MONTREAL.

**Hartman & Frere**  
Marchands de Bois de Sciage  
Rue SANGUINET, MONTREAL.

**PIANOS et ORGUES.**  
A. & S. NORDHEIMER,  
113 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

**Le Meilleur COTON de BOBIN CLAPPERTON.**  
F. FILS EN TOILE KNOX.  
Aiguilles à Coudre MILWARD.

**LFRED EAVES,**  
1879 Rue Notre Dame, MONTREAL.  
MONTRES, HORLOGES et BIJOUTERIE, EN Gros.

**VIEUX METAUX**  
L. R. WALKER, 15 RUE COMMON, MONTREAL.

**MILLER BROS. & TOMS,**  
MACHINISTES, MILLRIGHTS et INGENIEURS.  
ETABLIS EN 1869.  
119 & 129 RUE KING, MONTREAL.

**A VENDRE.**

Une magnifique propriété située sur Le CHEMIN DE LA GATINEAU en dedans des limites de la cité, à 10 minutes de marche du bureau de poste. Cette propriété a 104 1/2 pieds de profondeur par 417 1/2 pieds de largeur ayant dessus érigées les bâtisses suivantes :  
Un magnifique Cottage, récemment construit évalué avec les autres améliorations à plus de \$5000.—DEUX ETAGES, CAVE de six pieds de profondeur, couvrant toute l'étendue de la maison. REMISE de 20 x 44 pieds avec ECURIE de 16x32 pieds à l'épreuve du froid et attenant à la maison.  
IMMENSE JARDIN POTAGER la plantation comprenant 157 vignes Delaware, Roger No. 9, Morslerley, et autres arbres fruitiers ;  
Fraises de jardin, Pommiers, Grozilliers, Pruniers, Cerisiers, Framboisiers, Gadeliers de sortes variés et de qualités supérieures.  
Le tout à être vendu à prix réduits à des conditions faciles en s'adressant à N. Pagé, No. 154, rue Main, Hull, BUREAU DU SPECTATEUR.